

En tous cas on constate que le problème se pose pour l'Etat quand ce sont des rappeurs qui le clament à leur public ; déjà, en 2005, 200 députés avaient signé une pétition pour l'interdiction du rap désigné comme responsable des « émeutes » de novembre et le groupe La rumeur fait les frais depuis 2002 d'un acharnement de l'Etat qui le traîne de procès en procès pour ses propos sur les flics « assassins » (on en est à la 3ème relaxe et au 2ème pourvoi en cassation). Par contre on peut écouter « mort aux vaches » de Georges Brassens (1952) dans son salon... Finalement, face à la mobilisation, Hortefeux a dû reculer et le concert de Rouen a pu avoir lieu.

> Un accident du travail malheureux

Aurélie Fouquet, 26 ans, policière municipale, mère d'un enfant d'un an, est morte le 20 mai lors d'un échange de coups de feu sur l'A4, alors qu'elle prêtait main forte à la police nationale. Cette mort a été prétexte à une avalanche de déclarations, de drapeaux en bernes, de minutes de silence, de déplacement présidentiel. Mais que faisait donc cet agent municipale dans une intervention qui ne relève pas de sa compétence ? Pourquoi les flics municipaux sont-ils armés ? Autant de questions qui restent sans réponse face à la récupération sécuritaire du gouvernement et au silence complice de l'ensemble des forces politiques.

Du coup c'est l'engrenage, il faudrait systématiser l'armement des flics municipaux alors que sur 18000 d'entre eux, 13500 sont déjà dotés d'armes de quatrième ou sixième catégorie. Ce sera l'occasion sans perdre de temps (publié le 27 mai au journal officiel) de faire sauter les réticences à ce sujet du conseil d'Etat et du comité contre la torture des Nations unies et pour la police municipale de rejoindre la gendarmerie, la police, les matons dans le cercle des détenteurs de Taser. « A quel degré de barbarie, à quel degré de lâcheté, à quel degré de sauvagerie faut-il en être arrivé pour déclencher un tel déluge de violence » Les propos de Sarkozy peuvent lui être retournés.

> RIPOTE dans les quartiers populaires

Aulnay-sous-Bois. C'est une routine sinistre. Contrôle de police le 16 mai, le conducteur du deux roues tombe. Cette fois-ci le jeune homme de 16 ans n'est « que » légèrement blessé. Les habitants ne croient plus aux bobards de la police comme quoi il aurait lui-même percuté la voiture des flics. Vers 18h, un véhicule de police est caillassé. Des renforts de CRS arrivent. Trois heures après, c'est le tour d'un bus de brûler. À qui la faute si les victimes se vengent sur tout ce qui est lié à l'Etat ?

La ville de Tremblay a défrayé la chronique pour ces « attaques de transports en commun », mais ce dont les médias parlent moins, c'est du climat que les forces de l'ordre font régner dans ce quartier populaire. Ceci expliquant sûrement cela. Le 9 avril, tir de flashball arrachant la joue d'un adolescent, il est mis en garde à vue sans méamage, tabassé. Le 14 avril, un jeune homme sans casque est interpellé, frappé au visage, saisi à la gorge avec une matraque, tiré au sol sur une vingtaine de mètres... Maître Arié Alimi a déjà déposé deux plaintes et tente d'en regrouper d'autres : « On utilise la banlieue, on stigmatise ses habitants et on instrumentalise les faits pour y mener des expériences sécuritaires. »

Valux-en-Velin : Marche en mémoire d'Umut et en soutien à Erdal et Yunus. Une centaine de personnes ont marché dans Vaulx-en-velin pour rendre hommage à Umut qui a été exécuté par la police suisse d'une balle dans la tête (Cf. RE de mai). La marche s'est terminé devant le commissariat de la ville en scandant « policiers assassins ». Les manifestants ont réclamé la libération d'Erdal et de Yunus, respectivement le frère et le conducteur de la voiture dans laquelle est mort Umut, qui sont encore incarcérés en Suisse alors que le policier tueur a repris son travail.

<http://resistons.lautre.net/> informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCE POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°87 - min 2010

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Libérons les inculpés de Villiers-le-Bel

Villiers-le Bel 25 /11/07, Lakhamy et Moushin, 16 et 15 ans, meurent renversés par une patrouille de police. Il ne faudra que quelques heures pour que des centaines de CRS et garde-mobiles envahissent préventivement le quartier. Le harcèlement s'ajoute à la blesure. Villiers-le-Bel explose. Il est de ces deuils que la simple colère n'assouvit pas. Pendant deux nuits, la police est tenue en échec. Trois mois plus tard c'est la vengeance de l'Etat qui revient sans frapper. 1500 policiers et des dizaines de journalistes viennent arrêter une trentaine d'émeutiers présumés. À partir de quelles preuves ? Juste quelques témoignages, certains extorqués en garde-à-vue, la plupart venant de délateurs anonymes et officiellement payés par la police ; au printemps, les premiers inculpés ont écopé de trois ans de prison ferme pour « jet de pierre ». Le 21 juin prochain, ce sera aux quatre derniers inculpés de subir cette terrifiante mascarade. Cela fait déjà deux ans qu'ils attendent leurs procès en prison. Les délateurs les ont désignés comme tireurs. Ce sera l'occasion pour l'Etat de mettre en scène sa misérable vengeance même si cela va blesser la vie de quatre « jeunes » à la place desquels on aurait pu mettre n'importe quels autres. Le scénario est déjà écrit : venant de

la police et de la justice nous savons à quoi nous en tenir.

Les émeutes de Villiers-le-Bel, ce n'était pas quatre jeunes pris au hasard qui ont tiré à la chevrotine en direction de la police. Villiers-le-Bel, du 25 au 27 novembre 2007, c'est une ville qui s'est soulevée, un moment de l'histoire. C'est une jeunesse qui comme à tant d'autres époques, dans tant d'autres lieux, s'est révoltée face à la police, face au pouvoir. C'est ce même courage qu'il faut trouver pour ne pas laisser nos amis, nos frères, croupir le reste de leur jeunesse en prison. C'est la même solidarité qu'il faut opposer à un pouvoir qui tente de les enterrer et de nous écraser.

Lu sur le site du Collectif de soutien : www.soutien-villierslebel.com/

> Échec aux flics censeurs

Dans le cadre du mois de solidarité avec les inculpés de Villiers-le-Bel le collectif de soutien a organisé son premier concert à Rouen le 19 mai. Un syndicat, l'Unité SGP Police, voulait le faire interdire parce que les paroles des rappeurs prônent « la révolte contre le pouvoir » et menaçait d'organiser une contre manif de flics aux abords du lieu où se tenait le concert. Serait-il interdit de ne pas aimer la police ?

Suite en page 4 →

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Malgré l'évidence, l'impunité...

À Grasse, le 9 mai 2008, Abdelhakim Ajimi, meurt dans une voiture de flics, étouffé, après avoir été violemment interpellé devant de nombreux témoins. Il avait eu l'indécatesse de s'emporter contre des employés de banque, suite à un problème sur son compte. Le 12 avril, la commission nationale de déontologie de la sécurité rend un avis sévère contre les policiers évoquant un recours à la force «disproportionné tant dans sa durée que dans son intensité» et recommande des sanctions disciplinaires. Et pourtant le 5 mai, les deux juges d'instruction rendent une ordonnance de non-lieu à l'encontre des deux policiers de la BAC. Le parquet a fait appel...

Un mineur très grièvement brûlé en fuyant un contrôle de police

Paris, Gare du Nord, contrôle d'identité d'un mineur en fugue. Il tente de s'échapper, monte sur un train et est brûlé à 80% au contact du caténaire. Même s'il survit, il est bousillé à vie. La police n'y est pour rien, nous dit-on. Mais si, c'est elle qui inspire une telle peur par ses méthodes habituelles que les gens qui ne risquent rien ou très peu mettent en danger leur vie pour lui échapper. Et ce n'est pas la première fois que ça arrive ! Rappelons nous par exemple en 2007 le grapheur Mickael mort noyé dans la Marne ou Bouna et Zied en 2005 à Clichy sous bois mort électrocutés, tous étaient poursuivis par la police.

Flashball : ils visent la tête

A Nantes en novembre 2007 un lycéen de 17 ans s'est fait tirer dans l'œil avec un flashball par un policier lors de la dispersion d'une manifestation devant le rectorat de Nantes. Le parquet de Nantes a requis un non-lieu. Selon lui le policier aurait agi un état de « légitime défense » ! À Villetaneuse (93), le 19 mai un flic perd son portable dans la cité de Saint-Leu, il ne le retrouve pas. La police se venge sur les habitants elle

met des PV sur toutes les baignoires. Il s'ensuit un attroupement, les flics s'éner�ent, «les policiers ont perdu les pédales» dit un habitant, il y en a un qui tire au flashball. Nordine, qui tentait de calmer la situation a une joue perforée et la mâchoire cassée. À part ça il est interdit de viser le visage et de tirer à moins de 7 mètres. Au moins sept personnes ont déjà perdu l'usage d'un œil en France depuis 2005. Voilà ce qu'on appelle un Etat de droit.

Logique raciste et liberticide...

ça se poursuit dans l'approbation quasi générale : l'Etat par la voix de députés de droite comme de gauche a voté une résolution contre le port de la burqa dans l'espace public. Pour punir ces délinquantes (qui sont rappelons le au nombre de 367 d'après un rapport des RG rendu public en Août dernier) à qui il prendrait l'envie de mettre le nez dehors, est prévue une amende mais aussi un «stage de citoyenneté» car il s'agit de bien leur «rappeler» (si besoin était) qu'elles et leurs semblables (tous les musulmans ou supposés tels) ne sont que des sous citoyens qui doivent encore redoubler d'efforts pour bénéficier du même traitement que les autres, ceux dont l'identité est la bonne (d'après les caméras de vidéosurveillance qui ont pu filmer leurs visages nus).

Le coup de matraque qui a mis Mickaël dans le coma restera impuni

Fin Avril, des jeunes se bagarrent dans un parc de Chambéry. La BAC intervient et Mickaël, 29 ans, sombre dans le coma, il n'est toujours pas sorti d'affaire. Les flics produisent leur version : il aurait chuté parce qu'il était ivre. Mais le film de la vidéo surveillance révèle que c'est un flic qui l'a frappé par deux fois sur la tête avant qu'il ne s'écroule. Le flic lui-même a finalement avoué et a été mis en examen. Mais même si la justice finit par le condamner ce sera au prix d'un mensonge : confondre avec une «bavure» c'est-à-dire une exception ce qui est une pratique commune, une règle dans la police.

La prison rend fou !

La première unité spécialement aménagée (UHSA) vient d'ouvrir à Lyon. Prison, hôpital sensée soigner les prisonniers atteints de troubles mentaux, avec des murs de six mètres de haut, des barbelés, des cellules d'isolement, 46 matons et les cachets à haute dose. C'est la première étape d'une construction de 19 autres structures pour plus de 700 lits. Si la société de compétition, d'égoïsme, de violence rend dingue, la prison encore plus. Alors l'Etat prévoit des unités capables de gérer la folie qu'il a lui-même contribué à créer ; la logique n'a pas de limite. Les médecins, pour l'inauguration, ont déposé un préavis de grève, semblant découvrir que soin et contrainte ne peuvent faire bon ménage.

Le renforcement du contrôle aux frontières de l'Europe...

et la mise en oeuvre de la politique d'immigration choisie exige la collaboration de plus en plus active des Etats africains. Quelques exemples de ces glauques transactions. L'Etat marocain a obtenu de l'Europe davantage de visas (professionnels et étudiants surtout) et s'engage en retour à construire de nouveaux camps d'enfermement et à former des flics spécialisés dans la traque des clandestins (c'est d'ailleurs cela que financerait l'argent obtenu). En Libye, un mur électrique va être construit pour bloquer les migrants venant du Tchad, du Niger et du Soudan. C'est une entreprise italienne (liée à une multinationale contrôlée par le ministre de l'économie italienne) qui va toucher le gros lot : 300 millions d'euros. Quant à l'Etat Lybien il aura 5 milliards d'euros par an. La Turquie a signé avec la Grèce un «accord de réadmission» des migrants irréguliers, l'Etat turc s'est engagé à construire un nouveau poste frontière près d'Izmir.

Et en France on musèle toute protestation. Pendant un mois les sans-papiers de Baudelique ont marché de Paris à Nice pour protester contre la réunion «Françafrique» à la Sarkozy, alors qu'à Paris, le 9ème collectif occupait pendant deux jours un autre cache-sexe colonialiste, l'Organisation Internationale de la Francophonie. Chaque fois c'est par le refus de toute discussion, la matraque et les arrestations que le pouvoir a répondu.



Procès intenté par Bouygues contre les administrateurs des sites indymedia, pajol, réseau anti-pub à cause de la publication d'un texte sur la participation aux chantiers de centres de rétention. RDV le 11 juin à 13 h à la 17^e chambre correctionnelle, Palais de Justice de Paris (métro Cité). Info : <http://pajol.eu.org/IMG/pdf/procesBouygues4p.pdf>

Une compilation du collectif Résistance à la Délation de Toulouse sur le site : <http://www.myspace.com/resistance31>

Soutien aux inculpés de Villiers-le-Bel. Concert, débats : Marseille, Saint Renan (près de Brest), Toulouse, Paris. Précisions sur : www.soutien-villierslebel.com.

Le 19 Juin, Pontoise, manifestation 15 h devant la gare. Le 21 juin, procès au tribunal de Pontoise. Chèques de soutien à envoyer au nom de « Respect Vérité Justice » c/o Maison de Quartier Allende, 10 Boulevard Allende, 95400 Villiers le Bel.

Collectif « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans » - colloque le samedi 19 juin 2010 Palais de la Mutualité Paris, info : <http://www.pasde0deconduite.org/>

Vérité et Justice pour Lamine, mort entre les mains de la police française, 3^{ème} commémoration annuelle de la mort de Lamine D. dans un fourgon de police le 17 juin 2007 à Paris. RDV : le samedi 19 juin 2010 à 14 h devant la FASTI, 58 rue des Amandiers. Métro Père Lachaise.

Hommage à Ali Ziri et aux victimes des violences policières, le samedi 19 juin 2010. Projection, débat, concert de 16 h à 23 h à la salle Jean-Vilar, 9 bd. Héloïse 95100 Argenteuil, Contact : www.atmf.org. Procès de Arezki Kerkali, conducteur de la voiture où se trouvait M. Aziri, M. Kerkali agressé par la police, sera jugé pour «outrage à agent» (!) le jeudi 24 juin au tribunal de Pontoise.